



Changement d'heure

Dans la nuit du 6 au 7 novembre 2021, à 2h du matin, il faudra reculer l'heure d'une heure.

REMERCIEMENTS AUX PARENTS

Nous remercions grandement les parents pour le paiement des cahiers d'activités de leur(s) enfant(s).

LUNETTE RETROUVÉE

Information au secrétariat



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1 jour 2 Conseil d'établissement 19h Cacouna	2 jour 3	3 jour 4	4 jour 5 Caisse scolaire	5 jour 6
8 jour 7	9 jour 8 Le 2 ^e versement pour le transport du midi est prévu le 1 ^{er} novembre 2021	10 jour 9	11 jour 10	12 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE CONGÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES SERVICE DE GARDE <u>OUVERT</u>
15 jour 1	16 jour 2	17 jour 3	18 jour 4 Caisse scolaire	19 jour 5
22 jour 6	23 jour 7 ACTIVITÉ POUR TOUS PLANÉTIARIUM ROCHES & MINÉRAUX	24 jour 8	25 jour 9 	26 jour 10
29 jour 1	30 jour 2 Activité culturelle pour préscolaire 4,5 ans : <i>Notes et Bougeottes !</i>	Vous recevrez avant le 15 novembre la première communication écrite pour votre enfant. Vous serez contacté par la titulaire de celui-ci.		

SUSPENSION DES COURS LORS DE MAUVAISES CONDITIONS CLIMATIQUES

À L'APPROCHE DE L'HIVER, il est bon de faire un rappel de la procédure utilisée pour prévenir les parents lors d'une tempête.

TÔT LE MATIN, VIA :

1. **CIEL-FM 103,7** et **CIBM-FM 107,1** entre 6 h 45 et 7 h 15 ;
2. Site du centre de services scolaire au:

<http://web.cskamloup.qc.ca/infofermeture>

AU COURS DE L'AVANT-MIDI, VIA :

1. **CIEL-FM 103,7** et **CIBM-FM 107,1** entre 6 h 45 et 7 h 15 ;
2. Site du centre de services scolaire ;
3. Par voie interne de l'école.

Il appartient aux parents de s'assurer en tout temps d'un lieu d'accueil pour leur enfant en cas de fermeture précipitée. Si cela n'est pas déjà fait bien vouloir communiquer avec le secrétariat de l'école.



S'il advenait une amélioration des conditions climatiques permettant l'ouverture des écoles en après-midi, un message à cet effet serait diffusé vers 11 h par les stations radiophoniques. Il en est de même si l'école a été fermée pour tout autre événement majeur.

PRENEZ NOTE QUE LE SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE EST OUVERT LORS D'UNE JOURNÉE DE TEMPÊTE



RAPPEL ! RAPPEL ! RAPPEL !

Chers parents,
Nous communiquerons régulièrement des informations en lien avec l'école par courriel. Bien vouloir y porter attention.

Vous pouvez aussi communiquer avec le secrétariat de l'école au 418-862-4266.



Depuis quelques années, notre école a décidé d'adhérer à la page Facebook, afin de vous partager rapidement du contenu important et/ou récréatif en lien avec la vie scolaire de votre enfant.

Pas besoin d'être « ami », vous n'avez qu'à vous rendre sur la page Écoles Cacouna et Saint-Arsène et à cliquer sur « J'aime » pour voir les publications et recevoir les notifications.

Pour tout questionnement en lien avec des publications, vous pouvez communiquer avec nous au 418-862-4266.



Mémo-santé novembre 2021

Mathieu Rodrigue infirmier clinicien en santé scolaire
CISSS Bas-St-Laurent, CLSC Rivière-du-Loup / 418-867-2913 poste 121

Combattre le froid : une armure confortable s'impose!

L'automne s'installe et l'arrivée des températures extérieures plus froides s'amorcent. Il est essentiel de fournir des vêtements adaptés contre le froid pour votre enfant afin que celui-ci soit confortable pour aller jouer dehors. Comme un petit soldat, donnez-lui une armure pour combattre le froid : sortez tuques, foulards et mitaines adaptés à la température de la saison pour lui éviter des engelures et de l'inconfort. Ainsi, votre enfant sera davantage prêt à apprécier les jeux extérieurs et sa santé n'en sera que doublement protégée!

Que faire, votre enfant est malade??

Il est indiqué de garder votre enfant à la maison s'il présente un ou plusieurs des symptômes suivants :

- ✚ hausse de la température;
- ✚ toux persistante ou aggravée;
- ✚ fatigue ou mauvais état de sa santé générale;
- ✚ nausées ou vomissements ou diarrhées;
- ✚ éruptions cutanées



- Aviser l'école que vous gardez votre enfant avec vous;
- favoriser le repos, tenter de contrôler la température avec l'acétaminophène et encourager votre enfant à boire régulièrement des liquides (soupe, eau, etc.);
- l'évolution des symptômes vous inquiète, consulter info santé au 811 ou aller voir votre médecin de famille au besoin (pour confirmer une maladie infectieuse);
- encourager des mesures d'hygiène : laver les mains fréquemment de votre enfant ainsi que les objets qu'il a touchés (verres, ustensiles), utiliser des mouchoirs en papier et les jeter immédiatement dans la poubelle, tousser et éternuer dans le pli du coude;
- le retour à l'école sera envisageable lorsque la fièvre aura disparue ou que votre enfant sera capable de participer aux activités quotidiennes. De façon générale, un délai de 24 à 48 heures après l'arrêt des symptômes est envisageable pour un retour en classe. En cas de suspicion ou de maladie déclarée à la COVID-19, veuillez suivre les indications données par la Santé Publique. Vous pouvez aussi évaluer la nécessité d'un dépistage à la Covid-19 avec l'outil d'auto-évaluation à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19>

Si le cas se présente, lisez attentivement les lettres envoyées par l'école vous informant de la présence de maladies infectieuses.



8h10-8h15 :

Entrée

8h15-9h15 :

Période 1

9h15-10h15 :

Période 2

10h15-10h35 :

Récré

11h35-11h40 :

Sortie

12h55-13h00 :

Entrée

13h00-14h00 :

Période 4

14h00-14h20 :

Récré

14h20-15h20 :

Période 5

15h20-15h25 :

Sortie

Fréquentation scolaire

Absences de votre enfant

Les enfants doivent être présents dans la cour de récréation **entre 8h10 et 8h15, les matins**. Si les élèves arrivent **après 8h15**, ils devront passer par la porte principale car il n'y a plus personne pour leur permettre d'entrer et la même chose les midis entre 12h55 et 13h00

Il est très important de communiquer avec l'école lorsque votre enfant est absent ou en retard. Veuillez téléphoner à l'école au **418-862-4266 poste 5110**. Vous pouvez également laisser votre message sur le répondeur ou écrire un billet de justification remis au titulaire quelques jours avant l'absence.

Accès à la cour d'école avec surveillance

Les enfants qui dînent à la maison doivent arriver entre **12h55 et 13 h 00**, mais plusieurs arrivent dès **12 h 30** et comme ils n'ont pas accès à la cour, il y a des attroupements avec ceux qui fréquentent le service de garde.

- Il n'y a donc pas de surveillance pour eux et nous ne voulons qu'il arrive un accident.
- Un ratio de techniciennes en éducation du service de garde qui ne permet pas d'assurer la surveillance des enfants qui dînent à l'école et ceux qui reviennent, ils peuvent être plus d'une trentaine à arriver trop tôt.

Nous vous demandons d'en discuter avec vos enfants pour déterminer l'heure de départ de la maison pour que ceux arrivent dans la plage d'accueil de l'école (voir horaire à gauche).

Yves Ouellet,
directeur

